

a'urba.

agence d'urbanisme

Bordeaux métropole Aquitaine



Programme de travail 2011



a'urba.
agence d'urbanisme
Bordeaux métropole Aquitaine

Assemblée générale du 27 janvier 2011

Hangar G2 ~ Bassin à flot n°1 ~ quai Armand Lalande ~ BP 71 ~ F-33041 Bordeaux Cedex
Tél. : 33 (0)5 56 99 86 33 ~ Fax : 33 (0)5 56 99 89 22 ~ www.aurba.org



Programme de travail partenarial 2011-2013

Assemblée générale du 27 janvier 2011

Introduction

L'année 2011, inscrite dans la « mi-mandat » des calendriers d'action des collectivités, dégage une double feuille de route pour l'a-urba.

Elle doit d'abord prendre acte des grands objectifs désormais énoncés et partagés concernant les dix à vingt ans à venir pour la métropole et son projet d'accueil. Entre ambition démographique et volonté de construire une ville plus économe d'espace, donnant une plus large place à la proximité, à la nature, et à une plus grande souplesse des usages de la ville, c'est à un véritable « devoir d'inventivité » que l'acte de conception, mais également de régulation de l'espace métropolitain, renvoie. Cette volonté de « faire métropole autrement », affirmée dans le SCoT de l'aire métropolitaine, n'est pas qu'un slogan. Elle doit se retrouver dans les différentes actions du programme, qu'il s'agisse du transfert de culture urbanistique, de l'élaboration de documents stratégiques, de la prospective et des nouveaux sujets et processus qui touchent à l'urbanisme.

Il faut également que le programme de l'a-urba devienne le support de son propre projet d'entreprise, validé en octobre 2010 par son conseil d'administration. A cette occasion, a été présenté un cadre de travail, sorte de contrat d'objectifs, fondé sur des cibles prioritaires intéressant à la fois l'avenir de la métropole et les positionnements techniques et partenariaux qu'il est proposé de privilégier. Cela concerne d'une part les champs disciplinaires traditionnels à renforcer au cœur des activités de l'agence et, d'autre part, un certain nombre de champs nouveaux qui seront les siens. Cela interroge également la structure et le fonctionnement du partenariat qui, lui aussi, est en évolution. En 2010, l'intégration d'Euratlantique comme partenaire de l'agence, le lancement du comité des grands projets, ainsi que l'adhésion de l'ADEME et de l'agence de l'eau Adour-Garonne, illustrent cette double attente vers un positionnement qui reste présent sur la fabrique de la ville tout en investissant des champs techniques nouveaux.

Le programme de travail 2011 prend donc acte de ces évolutions, tout en étant très mobilisé par la montée en puissance des grands chantiers qui seront majeurs en 2011, comme la finalisation de la révision du SCoT de l'aire métropolitaine et la révision intégrée des grands documents cadres régissant l'avenir de la métropole (PLU, PLH, PDU).



1 | Le cadre du programme 2011-2013 : les grands chantiers de l'agence à 3 ans p. 9

2 | Programme de travail 2011 : six champs d'intervention p. 13



1 | Le cadre du programme 2011-2013 : les grands chantiers de l'agence à 3 ans

1 | Le cadre du programme 2011-2013

Une évolution du cadre législatif mais une continuité statutaire

2011 marque une étape importante dans l'évolution du droit de l'urbanisme puisque, en principe, dès janvier 2011, tous les documents d'urbanisme devront être établis en conformité avec la loi Grenelle 2. Cette mesure a un impact important sur plusieurs grands dossiers de l'a-urba, comme le SCoT de l'aire métropolitaine (arrêt du projet prévu mi-2011), et la réalisation concomitante et intégrée des 3 documents cadres communautaires que sont le plan local d'urbanisme, le programme local de l'habitat et le plan des déplacements urbains, qui doivent être finalisés pour 2013.

Cette évolution du droit de l'urbanisme va amener un changement dans nos pratiques, même si le programme de travail d'une agence d'urbanisme reste très cadré par les directives nationales sur le statut, la forme et le contenu de ses activités.

Ce cadre a été revu dans la circulaire du 26 février 2009 qui détaille les éléments constitutifs des missions des agences et les modalités du partenariat avec ces structures. Cette circulaire fixe notamment les modalités de représentation de l'État, sa participation au programme partenarial et son engagement financier, en rappelant le principe d'indépendance et d'autonomie de l'agence, association de droit privé, libre de construire et de négocier elle-même son partenariat avec les collectivités territoriales réunies dans son aire de compétence. La circulaire détaille également les principes généraux s'appliquant aux agences et notamment leur champ d'activités, les modes de diffusion des connaissances et la propriété intellectuelle.



2 | Programme de travail 2011 : six champs d'intervention

2 | Programme de travail 2011 : six champs d'intervention

Préalable

Comme en 2010, l'architecture du programme de travail, présentée selon les grandes familles de modes d'intervention, répond à un souci de simplification et de lisibilité des activités à conduire. Six types d'intervention sont ainsi identifiés qui forment les têtes de chapitres de nos champs d'activités.

1 Connaissance du territoire et de ses dynamiques d'évolution	p. 16
2 Stratégies territoriales et articulation des politiques publiques	p. 18
3 Procédures de planification et de programmation urbaines	p. 20
4 Démarches nouvelles appliquées à l'urbanisme	p. 21
5 Prospective et rétrospective	p. 22
6 Conseil et expertise auprès des partenaires	p. 22

Dans chacun de ces chapitres sont listées les actions identifiées par nos partenaires comme prioritaires pour 2011, celles-ci étant mises en perspective au regard des grandes étapes à venir sur trois ans.

2 | Programme de travail 2011 : six champs d'intervention

Chapitre 1 | La connaissance du territoire et de ses dynamiques d'évolution

Les ambitions à trois ans pour l'a-urba :

- affirmer le rôle de l'agence comme lieu de référence sur l'identification et le suivi des dynamiques urbaines et territoriales ;
- transversaliser la culture urbanistique, à partir d'actions de formation et d'échanges ;
- poursuivre la fonction de centre de ressources et d'information sur l'évolution du territoire.

Les activités conduites en 2011 seront les suivantes :

1.1 | Les observatoires permanents

Sont identifiés comme observatoires permanents les dispositifs partenariaux et pluriannuels, parmi lesquels :

• Observatoire de l'habitat

Copiloté par la communauté urbaine de Bordeaux, le conseil général de la Gironde et les services de l'État, l'observatoire de l'habitat intègre, à l'échelle de la Gironde, l'analyse des dynamiques résidentielles et sociétales mises en évidence par le recensement continu, le partenariat avec la CAF et les services de l'État (DREAL, DGI, DDASS).

• Observatoire de l'immobilier de Bordeaux

Analyse des évolutions tendanciennes, en partenariat avec l'OIB. Un regard particulier sera proposé en 2011 sur le tissu bordelais au cours de la rencontre investisseurs prévue en février, posant la question des complémentarités et synergies induites par le projet Bordeaux Euratlantique.

• Observatoire du commerce

Poursuite de la veille sur l'évolution de l'offre commerciale à l'échelle de l'aire métropolitaine. Les analyses issues de cet observatoire servent à alimenter la conférence permanente de l'urbanisme commercial, ainsi que la préparation du DAC (volet commercial du SCoT de l'aire métropolitaine). Sont également évoqués des regards plus ciblés sur l'évolution des pratiques d'achat : commerces « chronodrive », commerce numérique, etc.

• Observatoire de l'activité économique

Construction d'un outil de suivi des grands indicateurs de l'activité, assorti d'analyses périodiques ciblées sur des filières particulières intéressant l'évolution de tissu économique local.

2 | Programme de travail 2011 : six champs d'intervention

• **Observatoire de la croissance urbaine en Gironde**

Dossier piloté par les services de l'État dédié au suivi de la consommation des espaces à l'échelle du département, en partenariat avec le conseil général de la Gironde et la CUB.

• **Observatoire des dynamiques aquitaines**

Travail piloté par la DREAL, en association avec l'agence d'urbanisme Atlantique & Pyrénées.

1.2 | Les indicateurs territoriaux

Sous cette rubrique sont identifiés les zoom ou analyses ponctuelles concernant les dynamiques territoriales en cours, à l'exclusion des observatoires permanents.

Sont notamment prévues en 2011 :

- la poursuite des analyses thématiques et territorialisées sur les enquêtes ménages déplacements (travail copiloté par la CUB, le conseil général de la Gironde et le conseil régional d'Aquitaine) ;
- la reconduction de l'enquête loyer (suivi annuel) en partenariat avec la CUB et l'État ;
- la gestion et la mise à jour des bases de données statistiques et des systèmes d'information géographique sur le territoire.

1.3 | Pédagogie des phénomènes urbains

Cette partie du programme de travail fait l'objet d'une demande croisée des partenaires pour affirmer le rôle de l'a-urba dans le « donner à voir » territorial, ainsi que dans la transversalisation des bonnes pratiques et des exemples venus d'ailleurs. L'habilitation en 2010 de l'a-urba comme organisme formateur devrait faciliter cet investissement thématique en 2011.

• **Elaboration d'un atlas de la métropole bordelaise**

Il s'agit de l'un des grands chantiers du programme 2011, l'ambition étant de produire une photographie du système métropolitain tel qu'il est aujourd'hui, quelques années avant l'arrivée de la LGV. On intégrera dans ce travail un état des projets connus qui dessinent l'avenir du territoire métropolitain, à ses différentes échelles.

• **Actions de formation, d'échanges d'expériences et de visites**

Dans cette ligne d'activité sont inscrits :

- l'ambition de construire des sessions ou des cycles de formation ayant trait aux métiers et aux nouvelles pratiques de l'urbanisme, susceptibles d'être utiles à nos partenaires techniques et de favoriser le rôle de transversalisation de l'agence : l'idée, avec l'appui de l'État, d'un cycle sur les bonnes pratiques pour la mise en application de la loi Grenelle est à l'étude.
- les visites et échanges d'expériences : l'idée est d'organiser, soit sous formes de visites in situ, soit sous formes de séminaires ou de conférences, des sessions de sensibilisation et de pédagogie sur les démarches et pratiques innovantes se rapportant aux stratégies urbaines et aux métiers de la ville.

2 | Programme de travail 2011 : six champs d'intervention

• **Cahiers de la métropole bordelaise**

2011 verra le démarrage du projet de publication d'une revue périodique produite par l'a-urba, consacrée à la diffusion d'information et de dossiers thématiques sur les territoires de la métropole. Un comité éditorial et de premiers éléments de contenu sont en cours de définition.

• **Communication sur les politiques urbaines**

Cette rubrique rassemble la production et la diffusion des différentes publications restituant les activités de l'agence, qu'il s'agisse du bimensuel « infocité » ou des plaquettes plus « techniques ».

Est également contenu dans cette ligne d'activités le travail d'animation et de mise à jour des plateformes internet, extranet et intranet sur la base d'une architecture rénovée du système.

• **Animation du centre de documentation et de ressources**

L'agence ouvrira en 2011, comme chaque année, son fonds documentaire au public. Ce fonds est mis à jour et complété tant en ce qui concerne les productions internes de l'agence que les revues et documents de référence.

Chapitre 2 | Les stratégies territoriales et l'articulation des politiques publiques

Ce chapitre rassemble les démarches en amont destinées à préparer et alimenter les stratégies de territoire à différentes échelles, à partir des mutations économiques et des dynamiques spatiales constatées et à venir.

Par essence, ce chapitre intègre des démarches qui transcendent les frontières institutionnelles et qui appellent, à ce titre, des partenariats à géométrie variable en fonction du thème traité.

Le cadrage à 3 ans de ce travail est forcément interpellé par tout ce qui touche aux processus de métropolisation et à la prise en compte grandissante de la notion de ressource, intégrant les trames verte et bleue.

On trouve enfin, en dernière partie de ce chapitre, le travail sur les projets de territoire d'échelle intermédiaire, où l'a-urba jouera un rôle de coordination et de mise en convergence des projets territoriaux.

2.1 | Les stratégies « grand territoire »

• **Enjeux d'avenir des territoires girondins**

Démarche portée par le conseil général de la Gironde, en association avec les services de l'État, destinée à construire la vision stratégique d'un projet de territoire girondin servant de référentiel commun aux schémas de cohérence territoriaux qu'il intègre.

2 | Programme de travail 2011 : six champs d'intervention

• **Livre blanc des mobilités girondines phase 2**

Après un travail conduit en 2010 visant à construire un diagnostic des besoins et des opportunités d'évolution de l'offre en déplacements collectifs sur la Gironde, l'objectif est d'alimenter cette année un volet prospectif de cette démarche, articulant schéma de transport, vie des territoires et évolution de l'urbanisation.

• **Trame verte et bleue - schéma de cohérence écologique**

Intéressant à la fois la région, le département et l'aire métropolitaine, la constitution d'un corpus de connaissances sur les territoires naturels et les modalités de leur préservation devient une préoccupation majeure des politiques de territoires.

2.2 | Démarches et documents de référence sur la métropole

• **Plan départemental de l'habitat durable (PDH)**

Il s'agit de contribuer à la définition du cahier des charges et au suivi de l'élaboration du PDH, le document de référence qui guidera les politiques de l'habitat de la Gironde, face aux changements intervenus depuis 5 ans.

• **Poursuite de la mission d'assistance technique auprès de l'association Movable**

Il est prévu d'aborder en 2011 la thématique de l'interconnexion des réseaux.

• **Plan Université (dont opération Campus)**

Comme en 2010, l'a-urba interviendra essentiellement en conseil et expertise sur le projet Campus, notamment sur les questions ayant trait à la programmation des espaces collectifs et à l'insertion urbaine des nouveaux programmes bâtis.

• **Agricultures périurbaines**

Réalisation d'un diagnostic prospectif à partir d'un état des lieux des filières et des circuits économiques intéressant les différents types d'activités agricoles aux franges de l'agglomération.

• **Schéma directeur opérationnel des déplacements métropolitains (SDODM)**

Poursuite et finalisation du travail conduit en 2010 pour la communauté urbaine de Bordeaux, visant à cadrer les priorités en terme de desserte transport sur la CUB.

2.3 | Les projets de territoire et les schémas de cohérence urbaine

• **Tableau de bord des grands projets métropolitains**

Cette ligne d'activités rassemble le travail nécessaire à la préparation et à l'animation du comité des grands projets de la métropole bordelaise installé en décembre 2010, associant les principaux opérateurs de projets et les grands acteurs institutionnels. Elle concerne également un travail plus continu d'intégration au fil du temps des projets locaux dans un référentiel SIG commun.

2 | Programme de travail 2011 : six champs d'intervention

• Schémas de cohérence urbaine

Le travail sur les schémas de référence, autrement appelés plans-guides territoriaux, intègre le rôle et le travail de l'a-urba dans la traduction localisée des intentions urbaines guidant les futurs projets d'aménagement, ainsi que la mise en cohérence et le recollement des projets.

Réparties par grands secteurs d'agglomération, ces lignes d'activités demandent à être approfondies au fil du temps quant aux actions précises qu'elles intégreront.

• Euratlantique

Est inscrit sous cette rubrique le travail d'assistance technique mené par l'a-urba auprès de l'établissement public d'aménagement Euratlantique. Seront particulièrement intéressés les thèmes du stationnement, de l'habitat, ainsi que le travail sur la traduction réglementaire des projets et leur intégration dans le PLU.

Chapitre 3 | Les procédures de planification et de programmation urbaines

3.1 | La révision du SCoT de l'aire métropolitaine bordelaise

Procédure engagée en 2008, le travail arrive à son terme puisque l'arrêt du projet est programmé pour juin 2011. Intégrant les dispositions de la loi Grenelle 2, le SCoT présidera à la révision, dans la foulée, des PLU, PLH et PDU communautaires.

L'agence est chargée de l'élaboration générale du dossier et de son instruction, sous la conduite du Sysdau.

3.2 | La révision des documents cadres communautaires

La révision conjointe des PLU, PLH et PDU communautaires est lancée. L'évolution du cadre législatif prévoit une démarche intégrée, même si chacune de ces procédures doit suivre son propre parcours. Confier ces trois importantes procédures à l'a-urba représente une opportunité pour traduire cette intégration, et c'est pourquoi le programme de travail 2011 prévoit :

- **une ligne d'activités dédiée aux éléments de convergence** : orientations communes intéressant ces trois dossiers, construisant le véritable socle commun de la démarche sous forme d'un projet d'aménagement et de développement durable qui pourrait être unique ;
- **la révision du plan local d'urbanisme communautaire** : engagement d'une procédure pour approbation du projet fin 2013 ;
- **la révision du programme local de l'habitat communautaire** : engagement de la procédure pour approbation du projet fin 2013 ;
- **la révision du plan des déplacements urbains communautaire** : engagement de la procédure pour approbation fin 2013.

2 | Programme de travail 2011 : six champs d'intervention

La conduite simultanée de ces procédures peut certes amener des simplifications de processus et des économies d'échelle pour l'agence. Il n'en reste pas moins qu'elle engendre une quantité de travail très mobilisatrice sur 2011 et 2012.

3.3 | Le suivi des procédures en cours

Suivi des procédures réglementaires en cours : l'engagement des procédures de révision citées précédemment ne fait pas l'économie d'un travail de suivi et de mise à jour des documents actuellement opératoires (PLH et PDU) qui sera également assuré par l'agence.

Chapitre 4 | Démarches nouvelles appliquées à l'urbanisme

4.1 | Natures en ville et biodiversité

Sont inscrites sous cette rubrique plusieurs actions :

- le travail sur un plan vert d'agglomération, fondé sur la mise en réseau des espaces de nature ;
- un travail sur les interfaces ville/nature intéressant les secteurs de lisière (tests localisés sur Bassens, Gradignan) ;
- la poursuite du travail engagé en 2010 sur les corridors écologiques à Bègles.

4.2 | Evolution des modes de vie en ville

Mise en œuvre des processus d'enquête sur la ville et le genre, selon la méthode arrêtée en partenariat avec le conseil de développement durable de la CUB, engagée en 2010.

4.3 | Energie et urbanisme

L'ambition d'une planification énergétique se dessine dans les textes législatifs. Très difficile à mettre en œuvre, ce concept s'appuie sur une connaissance fine, en œuvre à l'a-urba avec l'agence locale de l'énergie, pour connaître l'évolution de la consommation énergétique du parc bâti. Poursuite d'une démarche en partenariat avec l'ALE engagée depuis 2009.

4.4 | Géographie des gouvernances métropolitaines

L'objectif est d'engager un partenariat avec l'université pour travailler sur le croisement entre le pilotage des projets, celui des territoires, et notamment les nouveaux sujets pouvant déclencher des accords de gouvernance.

2 | Programme de travail 2011 : six champs d'intervention

4.5 | Nouveaux processus de la régulation urbaine

Cette ligne d'activités intégrera la participation de l'a-urba à la conduite de l'appel à projets « 50 000 logements autour des axes de transports collectifs » lancé par la CUB. Elle pourra intégrer également d'autres sujets relatifs aux nouvelles procédures opérationnelles pouvant s'avérer nécessaires à investir dans le cadre de la préparation du PLU.

4.6 | Urbanisme et cycles de l'eau

Cette ligne d'activités traduit le partenariat établi avec l'agence de l'eau, sur l'analyse de la ressource en eau et son renouvellement. Elle pourra également intégrer des sujets ayant trait aux modalités d'une urbanisation raisonnée prenant en compte les risques d'inondation, de la gestion des événements de crue, etc.

4.7 | Nouvelles approches de la voirie urbaine

Participation au groupe de travail initié par la communauté urbaine, dans l'objectif d'une ré-interrogation des pratiques et des processus de production de la voirie urbaine.

Chapitre 5 | Prospective et rétrospective

Très investie depuis un an, la prospective territoriale continuera à alimenter les travaux de l'agence en 2011. Quatre lignes d'activités sont rassemblées sous cette rubrique :

5.1 | Bordeaux métropole 3.0

Ce travail de projection métropolitaine, conduit par la communauté urbaine, se poursuivra en 2011, dans l'objectif d'une finalisation du projet mi-2011.

5.2 | 40 ans d'urbanisme à Bordeaux

Tenue de débats et de tables rondes sur les différentes thématiques de l'histoire des projets bordelais.

5.3 | Rocades et ceintures 2030

L'objectif de ce travail est d'investir dans un capital de connaissances sur l'état des lieux et les potentialités d'évolution des nouveaux sites de projets possibles à l'horizon de 10/15 ans, qui ne sont pas encore concernés par les procédures et les études préopérationnelles.

2 | Programme de travail 2011 : six champs d'intervention

5.4 | Eurorégions, Eurocités, effet LGV

Travail en réseau avec les agences d'urbanisme et leurs équivalents transfrontaliers, dans l'objectif de constituer et de faire vivre un partenariat d'échanges et de mutualisation des informations sur le développement économique et urbain des territoires de l'Eurorégion.

Chapitre 6 | Conseil et expertise auprès des partenaires

Ce chapitre intègre la reconduction des missions annuelles qui positionnent le rôle de l'a-urba en tant que conseil et assistance technique auprès des collectivités partenaires. Les lignes d'activités sont détaillées selon les partenariats qui l'intéressent, certaines d'entre elles étant, par nature, identifiées dans le programme de manière provisionnelle, dans l'attente d'avoir des éléments plus précis de la demande des partenaires en cours d'année.

6.1 | Mission d'expertise et de conseil permanent auprès de la communauté urbaine de Bordeaux

Distinguées par ligne selon le type d'action qu'elles concernent (démarches opérationnelles, aide à la concertation, stratégies, programmation des projets et des infrastructures), ces interventions peuvent aller de la rédaction d'avis à la préparation de documents de présentation ou à des missions extérieures. Elles intègrent, par exemple, les missions de représentation ou d'expertise technique en coopération décentralisée conduites par la CUB.

6.2 | Autres missions d'expertise à la demande (CUB, État, conseil régional Aquitaine)

Sont intégrés dans ces lignes la participation à des commissions statutaires (CDAC), ainsi que le suivi de groupes de travail et réflexions thématiques diverses sur le territoire, où la présence et l'expertise de l'a-urba est requise à la demande des partenaires.

6.3 | Assistance représentation et production graphiques

Cette ligne intègre la production de documents graphiques « à la demande » des partenaires, au fil de l'année (cartes thématiques, interface SIG CUB, visuels, etc.).

6.4 | Missions d'assistance qualité urbaine auprès des communes

L'agence a développé un partenariat d'assistance technique directe avec certaines communes sur les actions qu'elles souhaitent développer en complément des lignes d'activités conduites par la communauté urbaine de Bordeaux.

En 2011, cela concernera essentiellement :

- la participation à l'élaboration de documents de cadrage qualitatifs concernant le paysage urbain et l'intégration de la biodiversité (Mérignac, Pessac, Bègles) ;
- une mission d'assistance qualité urbaine permanente intégrant un certain nombre de « zoom » thématiques par secteur (Lormont, Bassens, Floirac, Bordeaux, Cenon, le Bouscat, Blanquefort, Bordeaux, le Taillan) ;
- la production de documents de synthèse sur l'action des municipalités ou l'évolution socio-économique de leur territoire (projets de ville, portraits de quartier) : Bordeaux, Blanquefort, Libournais ;
- la participation à la structuration de certains SIG municipaux (Pessac, etc.).

6.5 | Contribution à l'animation des débats métropolitains

Cette ligne intègre l'accueil, au fil des demandes, de délégations étrangères qui souhaitent bénéficier de documents et d'explications pédagogiques sur le projet d'agglomération. Elle concerne également la participation à des événements clefs jalonnant les échanges techniques sur les projets (club aménagement, ateliers projets urbains, etc.), le marketing territorial (MIPIM), ainsi que la participation de l'agence à l'animation du réseau FNAU.

6.6 | Conseil à la programmation des espaces publics

L'a-urba va poursuivre en 2011 son travail d'aide à la programmation sur un certain nombre d'espaces publics communautaires. Sont concernés en 2011 : la place Tourny et le carrefour Latulle à Bordeaux, ainsi que la poursuite de la procédure sur les espaces publics du centre ville de Gradignan.

Activités hors programme partenarial : conventions spécifiques

Il s'agit pour l'essentiel de la finalisation et de l'achèvement des contrats particuliers conclus en 2008 et 2009 : SCoT du bassin d'Arcachon et SCoT des lacs médocains.

Sont inclus également dans ces lignes les contrats de formation professionnelle conclus au titre de la récente habilitation de l'a-urba en cette matière.

	Réfèrent a'urba	Budget temps pour 2011			Partenaires institutionnels				Collectivités territoriales				Autres partenaires				
		2011	2012	2013	Etat DDIM- DREAL	CUB	CG33	REGION	SYSDAU	BORDEAUX	MÉRIGNAC	PESSAC	COMMUNES	UNIVERSITE	EURANTANTOUE	Agence de l'Eau	AUTRES
B11.3	Procédures de planification et de programmation urbaines																
B11.3.1	Révision du SCOT de l'aire métropolitaine bordelaise	350 000															
B11.3.2	Révision des documents cadres	810 000															
B11.3.2.1	Orientations communes PULH/PPDU	100 000															
B11.3.2.2	Révision du PLU de la Communauté Urbaine de Bordeaux	300 000															
B11.3.2.3	Révision du PLH de la Communauté Urbaine de Bordeaux	210 000															
B11.3.2.4	Révision du PDU de la Communauté Urbaine de Bordeaux	200 000															
B11.3.3	Suivi des procédures en cours	180 000															
B11.3.3.1	Suivi du PLU de la Communauté Urbaine de Bordeaux	150 000															
B11.3.3.2	Suivi du PLH de la Communauté Urbaine de Bordeaux	30 000															
	S/total 3	1 340 000															
B11.4	Démarches nouvelles appliquées à l'urbanisme																
B11.4.1	Natures en ville et biodiversité	150 000															
B11.4.2	Evolution des modes de vies en ville	60 000															
B11.4.3	Energie et urbanisme	50 000															
B11.4.4	Analyse de la géographie des gouvernances métropolitaines	50 000															
B11.4.5	Nouveaux processus de la régulation urbaine (dont 50 000 logements)	200 000															
B11.4.6	Urbanisme et cycles de l'eau	120 000															
B11.4.7	Nouvelle approche de la voirie urbaine	50 000															
	S/total 4	680 000															
B11.5	Prospective et rétrospective																
B11.5.1	Bordeaux Métropole 3.0	70 000															
B11.5.2	40 ans d'urbanisme à Bordeaux	60 000															
B11.5.4	Rocades et centres 2030	70 000															
B11.5.5	EuroRégions, Eurocities, effet LSV	60 000															
	S/total 5	260 000															
B11.6	Conseil et expertises auprès des partenaires																
B11.6.1	Mission d'expertise et de conseil permanent auprès de la CUB	210 000															
B11.6.2	Autres missions d'expertises à la demande (CUB, communes, Etat, CR Aquitaine)	80 000															
B11.6.3	Assistance représentation et production graphique	50 000															
B11.6.4	Missions d'assistance qualité urbaine auprès des communes (missions annuelles)	340 000															
B11.6.4.1	Bassens	20 000															
B11.6.4.2	Blanquefort	20 000															
B11.6.4.3	Bordeaux	100 000															
B11.6.4.4	Bègles	25 000															
B11.6.4.5	Canon	20 000															
B11.6.4.6	Floirac	20 000															
B11.6.4.7	Lormont	20 000															
B11.6.4.8	Le Bouscat	20 000															
B11.6.4.9	Mérignac	30 000															
B11.6.4.10	Pessac	35 000															
B11.6.4.11	Le Taillan	10 000															
B11.6.4.12	C.C. de Libourne	20 000															
B11.6.5	Contribution à l'animation des débats métropolitains	120 170															
B11.6.5.1	MIPIM et autres événements	20 000															
B11.6.5.2	Participation aux actions de la FNAU	30 170															
B11.6.5.3	Accueil de délégations diverses et des professionnels	70 000															
B11.6.6	Conseil à la programmation des espaces publics	100 000															
	S/total 6	900 170															
	Total programme multi-partenarial	6 505 170															
C	Conventions spécifiques																
C.7	Conventions spécifiques Public	291 900															
07C73	SCOT du Bassin d'Arcachon et du Val de l'Eyre	261 900															
11C71	SCOT Les Médocains - phase 3	30 000															
C.8	Conventions spécifiques Privé	12 000															
11C1	Formations et interventions extérieures	12 000															
	Total conventions spécifiques	303 900															

a'urba.

agence d'urbanisme

Bordeaux métropole Aquitaine

Hangar G2 - Bassin à flot n° 1
quai Armand Lalande

BP 71 ~ F-33041 Bordeaux Cedex

Tél. : 33 (0)5 56 99 86 33

Fax : 33 (0)5 56 99 89 22

contact@aurba.org

www.aurba.org